

ARRANGEMENT ET PROTOCOLE DE MADRID

DÉCISION FINALE CONCERNANT LA SITUATION DE LA MARQUE

– DÉCLARATION D'OCTROI DE LA PROTECTION –

Règle 18ter.1)

I.	Office qui envoie la déclaration: SERVICE FÉDÉRAL POUR LA PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE, LES BREVETS ET LES MARQUES (ROSPATENT) 30-1, Berejkovskaya nab., 123995, Moscou, G-59, GSP-5, Fédération de Russie Télécopie: (495) 243-3337 / téléphone: (495) 240-33-39
II.	Numéro de l'enregistrement international: 858859
III.	Nom du titulaire (ou autre indication permettant de confirmer l'identité de l'enregistrement international): Nokia Corporation
IV.	Reproduction de la marque: MAEMO
V.	La protection est accordée à la marque qui fait l'objet de cet enregistrement international pour tous les produits et/ou tous les services demandés: Cl. 09: "Outils logiciels et logithèques utilisés pour le développement d'autres applications logicielles; outils de mise au point de logiciels informatiques; logiciels pour la création et la gestion d'un bureau d'ordinateur; logiciels utilisés comme logiciels d'interface utilisateur graphique; logiciels pour le traitement de texte, la gestion de bases de données et utilisés comme tableurs; logiciels pour dispositifs de poche dans divers domaines servant de commande centrale de bureau d'ordinateur pour le stockage et la saisie de données sur la gestion d'informations personnelles, l'exécution d'applications et le transfert de données vers des dispositifs de poche, ainsi que suites logicielles, à savoir applications pour la productivité au sein d'entreprises, la gestion d'informations personnelles, lecteurs de contenu multimédia, codeurs et décodeurs multimédias et pour la synchronisation de dispositifs de poche avec des ordinateurs de bureau." Cl. 42: "Développement et maintenance de logiciels; conception de logiciels; programmation informatique pour le compte de tiers; prestations d'ingénieurs-conseils dans le domaine des logiciels informatiques; concession de licences de droits de propriété intellectuelle; mise à jour de logiciels pour le compte de tiers."

VI. Signature ou sceau officiel de l'Office qui envoie la déclaration:

Directeur général



Dr. Boris Simonov

VII. Date: **18/01/2010**